



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°628) DE MISE A
DISPOSITION, DE LA SALLE AILEY, A
L'ASSOCIATION LES ENFANTS DE LEOP'ART,
A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° AU-19-437
EN DATE DU 12 NOVEMBRE 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la demande de l'Association « Les enfants de Léop'Art » représentée par Madame Clara KOUKOUI BENNETT, en qualité de Présidente, et domiciliée, 41/43 rue Raymond du Temple, 94300 VINCENNES, d'organiser des stages, dans la salle Ailey, les 21, 22, 23, 24 et 25 octobre 2019 de 9 h à 11 h et de 13 h à 17 h ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Les enfants de Léop'Art » représentée par Madame Clara KOUKOUI BENNETT en qualité de Présidente, et domiciliée, 41/43 rue Raymond du Temple, 94300 VINCENNES, une convention de location de salle pour un montant de 420 € € TTC (quatre cent vingt euros) afin d'organiser des stages, dans la salle Ailey, les 21, 22, 23, 24 et 25 octobre 2019 de 9 h à 11 h et de 13 h à 17 h ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET